letelegramme.fr

Le parc naturel régional relaie la demande d’adhésion de Larmor-Baden

Le 28 septembre 2026 à 20h04

≃2 minutes

Ajouter Le Télégramme à vos sources préférées

Nouvelle étape pour Larmor-Baden ce lundi. Sa demande d’adhésion va être portée par le Parc naturel régional du golfe du Morbihan.



Larmor-Baden, qui abrite l’île Berder, mais aussi le marais de Pen en Toul, a officialisé sa demande d’adhésion au parc naturel du golfe du Morbihan. (Vincent Le Guern)

Nouvelle étape pour Larmor-Baden et son adhésion au

parc naturel du golfe du Morbihan. Le comité syndical du parc a voté à l’unanimité l’adhésion de la commune. Mais il reste encore des étapes : d’abord l’aval de la Région. « Puis il faut une validation au niveau national, par le premier ministre », a rappelé le président Ronan Le Délézir, président du Parc naturel régional. Il a salué cette bonne nouvelle pour le parc. « Il restera toujours l’île aux moines », regrette-t-il.

Un vote du nouveau conseil municipal

Le nouveau conseil municipal de Larmor-Baden a voté le 21 septembre en faveur de la charte du parc. Pour porter sa demande d’adhésion, la commune a rappelé la « qualité patrimoniale » de son territoire, sa « cohérence avec le périmètre classé » et ses liens déjà existants avec le parc pour les trames naturelles, les atlas de la biodiversité, les actions Natura 2000. Les élus de la commune ont affirmé dans leur lettre d’intention « leur détermination à intégrer la dynamique du parc, à en relever les défis et à respecter les engagements ».